UTStat Service Bulletin Bulletin de service





Statistics Canada

Canadian Centre for Justice Statistics Statistique Canada

Centre canadien de la statistique juridique

Price: Canada: \$3.90 per issue, \$78.00 annually United States: US\$4.70 per issue, US\$94.00 annually Other countries: US\$5.45 per issue, US\$109.00 annually

États-Unis: 4,70 \$ US l'exemplaire, 94 \$ US par année Autres pays: 5,45 \$US l'exemplaire, 109 \$ US par année T

LIERARY

BIELIOTHÈQUE

Vol. 10 No. 16

Criminal Victimization in Canada: the Findings of a Survey

In 1988, Statistics Canada conducted the first ever national criminal victimization survey in this country¹. This survey is a component of the General Social Survey (GSS), a continuing program with five recurring cycles designed to monitor trends in social issues over time. The third cycle of the GSS addresses the issue of personal risk of accidents and criminal victimization. This cycle is scheduled to recur in 1993.

Victimization surveys evolved out of a recognized need for information about the "dark figure" of crime - those crimes which are not reported to the police and therefore not included in police statistics - about the consequences of crime for victims, and about victims' needs for services both within and outside the criminal justice system. These surveys interview victims directly, providing information not available from other sources.

This Juristat summarizes the findings of the 1988 General Social Survey related to the risk and impact of criminal victimization. More detailed analysis is contained in the publication Patterns of Criminal Victimization in Canada available from Statistics Canada.

Methodology

Early in 1988, the General Social Survey conducted telephone interviews with approximately 10,000 Canadians aged 15 and over about their experiences with crime and the criminal justice system in 1987. The sample covered the non-institutionalized population throughout the ten provinces. On the basis of these interviews, statistical estimates were made of the incidence of certain crimes in the general adult population.

Vol. 10, N° 16

La victimisation au Canada: résultats d'une enquête

En 1988, Statistique Canada a mené la toute première enquête nationale sur la victimisation au pays.1 Cette enquête est un composante de l'enquête sociale générale (ESG), un programme permanent de cinq cycles visant à observer les tendances sociales au fil des ans. Le troisième cycle de l'ESG porte sur les risques d'accident et de victimisation auxquels sont exposés les Canadiens; il devrait se produire à nouveau en 1993.

Les enquêtes sur la victimisation tirent leur origine de la nécessité reconnue d'avoir des renseignements sur l'aspect <<caché>> de la criminalité (c'est-à-dire les actes criminels qui ne sont pas signalés à la police et, par conséquent, ne figurent pas dans les statistiques policières), sur les conséquences des crimes pour les victimes et sur les besoins de services offerts aux victimes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système de justice pénale. Ces enquêtes comportaient des interviews directes des victimes, ce qui a permis de recueillir des renseignements ne pouvant être obtenus d'autres sources.

Dans le présent bulletin, on résume les résultats de l'enquête sociale générale de 1988 en ce qui concerne les risques de victimisation et les répercussions de celle-ci. Une analyse plus détaillée est présentée dans la publication Profil de la victimisation au Canada, disponible auprès de Statistique Canada.

Méthode

Dans le cadre de l'enquête sociale générale effectuée au début de 1988, environ 10,000 Canadiens âgés de 15 ans et plus ont été interviewés par téléphone au sujet de leurs expériences de victimisation et du système de justice pénale en 1987. L'échantillon de l'enquête comprenait la population des dix provinces, à l'exception des pensionnaires d'institutions. Ces interviews ont permis d'établir des estimations statistiques de l'incidence de certains actes criminels dans l'ensemble de la population adulte.

October 1990 ISSN 0715-271X

Octobre 1990 ISSN 0715-271X The eight crime categories covered by the GSS are the personal offences of sexual assault, robbery, assault, and theft of personal property, and the household offences of break and enter, theft of motor vehicles or vehicle parts, theft of household property, and vandalism. A single incident which involves more than one type of victimization is classified according to the most serious.

The GSS provides estimates for a large population (20 million adults) with a relatively small sample. As a result, detailed analysis is limited for small population groups such as the elderly, and for incidents reported with low frequency such as sexual assault and wife assault. Difficulties related to respondent recall, and willingness to report sensitive incidents to survey interviewers, result in underestimations of certain offences of an unknown magnitude.

Although every effort was made to ensure consistency with *Criminal Code* definitions of offences in the design of the GSS, variations may exist in the classification of incidents reported to the survey and the classification of the same incidents by the police. Estimates produced by this survey therefore cannot be directly compared with police statistics collected by the Uniform Crime Reporting survey.

Risk of criminal victimization

In total, 24% of Canadian adults reported being the victim of a crime at least once during 1987; 15% reported one victimization and 8% reported two or more. Over one-half of these incidents involved crimes against the person: one-third were violent victimizations and 22% involved theft of personal property. Forty percent of the total involved crimes against households.

Personal victimization

The rate of personal victimization in 1987 was 143 incidents per 1,000 adult population. As Table 1 indicates, the rate of assault was 68 per 1,000 persons, the rate of theft of personal property was 59 per 1,000 and the rate of robbery was 13 per 1,000. In the case of sexual assault, the sample size does not permit the production of statistically reliable estimates.

The GSS provides information about the social and demographic distribution of crime in our communities, addressing such issues as location of occurrence, relationship of victims to offenders, area of residence, gender, age and marital status of victims. Other measures, such as primary occupation, evening activities and alcohol consumption, centre on lifestyle.

One-half of violent victimizations were reported to have occurred in or around a residence: 40% occurred in the home of the victim and 8% in the residence of someone else. It is not surprising, then, that the majority of violent incidents involved offenders and victims known to one

Les huit catégories de crimes visées par l'ESG sont les suivantes: agression sexuelle, vol qualifié, voies de fait et vol de biens personnels (crimes contre la personne) et introduction par effraction, vol d'un véhicule automobile ou de ses pièces, vol de biens du ménage et vandalisme (crimes contre les ménages). Une affaire qui comporte plusieurs genres de victimisation est classée selon l'infraction la plus grave.

À partir d'un échantillon relativement petit, l'ESG fournit des estimations pour une population adulte importante (20 millions d'adultes). Par conséquent, il est difficile de faire une analyse détaillée des groupes démographiques de plus petite taille, comme les personnes âgées, et des actes criminels dont la fréquence de déclaration est peu élevée, par exemple les agressions sexuelles et les voies de fait contre l'épouse. En raison des problèmes liés au souvenir des répondants et à leur volonté de déclarer des actes criminels de nature délicate aux intervieweurs de l'enquête, on ignore dans quelle mesure certaines infractions sont sous-estimées.

Lors de la conception de l'ESG, on a pris tous les moyens pour assurer l'uniformité avec les définitions des infractions au Code criminel. Toutefois, la classification des actes criminels déclarés dans le cadre de l'enquête et la classification des mêmes infractions par la police peuvent comporter des différences. Pour cette raison, les estimations tirées de l'enquête ne peuvent être directement comparées aux statistiques policières provenant du Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Risque de victimisation

En tout, 24 % des adultes ont déclaré avoir été victimes d'au moins un acte criminel durant l'année de l'enquête; 15 % ont été victimes d'un acte criminel et 8 %, de deux actes criminels ou plus. Plus de la moitié de ces cas de victimisation comportaient des crimes contre la personne: un tiers étaient des crimes avec violence et 22 %, des vols de biens personnels. Quarante pour cent du total comportaient des crimes contre les ménages.

Victimisation des personnes

En 1987, le taux de victimisation des personnes s'est établi à 143 actes criminels pour 1,000 adultes. Comme l'indique le tableau 1, le taux de voies de fait était 68 pour 1,000 personnes, le taux de vols de biens personnels était 59 pour 1,000, et des vols qualifiés était 13 pour 1,000. Pour ce qui est des agressions sexuelles, la taille de l'échantillon n'a pas permis de produire des estimations statistiquement fiables.

L'ESG fournit des renseignements sur la répartition sociale et démographique de la criminalité dans nos localités et porte sur des aspects comme le lieu du crime, la relation entre les victimes et les contrevenants, la région de résidence, le sexe, l'âge et l'état matrimonial des victimes. D'autres mesures telles que l'activité principale, les activités nocturnes et la consommation d'alcool se rattachent au mode de vie.

La moitié des crimes avec violence déclarés ont été commis dans un domicile ou dans le voisinage immédiat: 40 % sont survenus dans le domicile de la victime et 8 % dans le domicile de quelqu'un d'autre. Il n'est donc pas étonnant que la majorité des crimes avec violence mettent en cause des contrevenants et des

Table 1: Number of Criminal Victimizations and Victimization Rates, Canada, 1987

Tableau 1: Nombre de cas de victimisation et taux de victimisation, Canada, 1987

.,pe e. pe.ee	Estimated number (000's)		Rates per 1,000 population Taux pour 1,000 habitants	
Genre de victimisation des personnes	Nombre estimatif (en milliers)	Total	Male	Female
			Hommes	Femmes
Total personal incidents - Total des crimes				
contre la personne Theft of personal property - Vol de biens	2,883	143	148	138
personnels	1,197	59	58	61
Total violent incidents - Total des crimes	4.005	00	00	77
avec violence Sexual assault - Agression sexuelle	1,685 	83 	90 	77
Robbery - Vol qualifié	265	13	17	10
Assault - Voies de fait	1,381	68	74	63
.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Estimated number (000's)	Rates	s per 1,000 households	
	Nombre estimatif (en milliers)	Taux pour 1,000 ménages		nages
Total household incidents - Total des crimes				
contre les ménages	2,114		216	
Break and enter - Introduction par effraction Motor vehicle offences - Infraction relatives à	532		54	
un véhicule automobile	496		51	
Theft of household property - Vol de biens du mér			48	
Vandalism - Vandalisme	617		63	

⁻⁻ cannot be estimated reliably

Source: General Social Survey, 1988

estimations non fiables

Source: Enquête sociale générale, 1988

another. Forty-one percent involved an acquaintance and an additional 22% involved a relative. Almost one in four (23%) violent incidents against women involved a spouse.

According to this survey, urban dwellers report rates of personal victimization almost 40% higher than rural dwellers (158 vs 114 per 1,000). Overall, males report higher rates of total personal and violent victimization than do females (148 vs 138 per 1,000; 90 vs 77 per 1,000). Rates of personal victimization also decline sharply with age. Young Canadians between 15 and 24 years of age experience rates of personal victimization nearly twice that

victimes se connaissant: 41 % impliquaient une personne connue de la victime et un autre 22 % impliquaient un parent. Près d'un crime de violence sur quatre (23 %) ayant été commis contre les femmes impliquait un conjoint.

Selon cette enquête, les habitants des régions urbaines ont affiché des taux de victimisation dépassant de presque 40 % ceux des habitants des régions rurales (158 par rapport à 114 pour 1,000). Dans l'ensemble, les taux de victimisation des personnes et les taux de victimisation avec violence étaient plus élevés chez les hommes que chez les femmes (148 par rapport à 138 pour 1,000; 90 par rapport à 77 pour 1,000). Les taux de victimisation des personnes diminuaient sensiblement en fonction de l'âge. Chez

of the 25 to 44 age group and seven times that of those 45 to 64 years of age. Due to the small sample, a rate of personal victimization for the elderly cannot be estimated reliably.

There are exceptions to these general patterns. For example, women in urban areas report higher rates of victimization than do men in urban areas. In addition, women aged 25 to 44 report higher rates than men of the same age.

Rates of personal victimization for those who are single (274 per 1,000) or separated or divorced (274 per 1,000) are twice the national average and three times higher than the rates for those who are married (88 per 1,000). Gender differences are again evident. Among males, rates are highest for those classified as single (292 per 1,000), whereas separated or divorced women report higher rates of personal victimization than any other marital status category of women or men (329 per 1,000).

Risk of criminal victimization can also be linked to measures of personal lifestyle. With respect to primary occupation, students report the highest rate of victimization (360 per 1,000) followed by the unemployed (156 per 1,000) and those who were employed during the survey year (145 per 1,000). Homemakers report the lowest rate (81 per 1,000).

Risk of personal victimization increases with the number of evening activities outside the home. Those who engage in 30 or more evening activities per month report a rate of personal victimization over five times greater than those who participate in fewer than ten activities (284 vs 55 per 1,000). Levels of evening activity are directly linked to the age and sex of respondents: the number of evening activities outside the home per month declines steadily with age, and males report higher levels of activity than do females. The highest rates of personal victimization are reported by males under the age of 25 who engage in 30 or more activities per month (439 per 1,000).

The relationship between patterns of alcohol consumption and personal victimization is clear. Those who consume 14 drinks or more per week have a rate three times higher (294 per 1,000) than non-drinkers (90 per 1,000). Alcohol consumption is also linked to the age and sex of respondents: regular drinking tends to decline with age, and males generally report higher levels of alcohol consumption than do females. The highest rate of personal victimization is reported by those between 15 and 24 years of age who consume 14 drinks or more per week (648 per 1,000).

Household victimization

The rate of household victimization in 1987 was 216 incidents per 1,000 households. The rate of vandalism was highest at 63 per 1,000 households, followed by break and enter (54 per 1,000), theft of a motor vehicle or

les jeunes canadiens âgés entre 15 et 24 ans, ils étaient presque deux fois supérieurs à ceux des personnes âgées de 25 à 44 ans et sept fois supérieurs à ceux des personnes âgées de 45 à 64 ans. En raison de la petite taille de l'échantillon, il a été impossible d'établir une estimation fiable du taux de victimisation des personnes âgées.

Ces tendances générales comportent cependant des exceptions. Par exemple, les taux de victimisation des femmes des régions urbaines dépassaient ceux des hommes des régions urbaines. De plus, les femmes âgées de 25 à 44 ans ont affiché des taux plus élevés que ceux des hommes du même groupe d'âge.

Les taux de victimisation des célibataires (274 pour 1,000) ou des personnes séparées ou divorcées (274 pour 1,000) étaient deux fois plus élevés que la moyenne nationale et trois fois plus élevés que les taux de victimisation des personnes mariées (88 pour 1,000). Encore ici se manifestent des divergences selon le sexe. Parmi les hommes, les taux étaient plus élevés chez les célibataires (292 pour 1,000); toutefois, les femmes séparées ou divorcées ont enregistré des taux de victimisation plus élevés que ceux des femmes ou des hommes de tout autre état matrimonial (329 pour 1,000).

Il peut également y avoir une relation entre le risque de victimisation et le mode de vie. En ce qui concerne l'activité principale, les étudiants détenaient le taux de victimisation le plus élevé (360 pour 1,000), suivis des chômeurs (156 pour 1,000) et des personnes qui avaient un emploi durant l'année de l'enquête (145 pour 1,000). Les personnes s'occupant de travaux ménagers ont affiché les taux les plus bas (81 pour 1,000).

Les risques d'être victime d'un crime contre la personne augmentent en fonction du nombre d'activités nocturnes à l'extérieur de la maison. Ainsi, les personnes participant à 30 activités ou plus par mois ont affiché un taux de victimisation au delà de cinq fois plus élevé que celui des personnes qui ont pris part à moins de dix activités nocturnes (284 par rapport à 55 pour 1,000). Les niveaux des activités nocturnes sont directement liés à l'âge et au sexe des répondants: le nombre mensuel d'activités nocturnes à l'extérieur de la maison diminue progressivement avec l'âge, et les niveaux d'activité sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Les hommes de moins de 25 ans participant à 30 activités ou plus par mois ont affiché les taux de victimisation les plus élevés (439 pour 1,000).

Les tendances observées en matière de consommation d'alcool sont manifestement liées au risque d'être victime d'un crime contre la personne. Les personnes prenant 14 consommations ou plus par semaine ont présenté un taux de victimisation trois fois plus élevé (294 pour 1,000) que les non-buveurs (90 pour 1,000). Il existe également une relation entre la consommation d'alcool et l'âge et le sexe des répondants: la consommation régulière d'alcool tend à diminuer avec l'âge, et les hommes déclarent généralement consommer plus d'alcool que les femmes. Le taux de victimisation des personnes le plus élevé a été noté chez celles de 15 à 24 ans qui prennent 14 consommations ou plus par semaine (648 pour 1,000).

Victimisation des ménages

En 1987, le taux de victimisation des ménages s'est établi à 216 actes criminels pour 1,000 ménages. Le vandalisme a accusé le taux le plus élevé (63 pour 1,000 ménages), suivi de l'introduction par effraction (54 pour 1,000), du vol d'un véhicule automobile ou

vehicle parts (51 per 1,000) and theft of household property (48 per 1,000).

The risk of household victimization is associated with a number of variables including household income, area of residence, type of dwelling, number of occupants and tenure. Household income is linked to victimization rates such that rates are lowest for households with incomes of less than \$15,000 (163 per 1,000 households) and highest for those in the \$40,000 and over category (288 per 1,000). Urban residents report rates of household victimization over 70% higher than rural residents.

Overall, rates of household victimization are highest for residents of multiple family dwellings such as semi-detached homes, rowhouses or duplexes (Table 2). Those residing in single family dwellings and apartment buildings report moderate rates. This pattern is consistent in the case of break and enter, theft of household property and vandalism. With respect to motor vehicle offences, however, rates are highest for apartment dwellers.

The size of the household as measured by number of occupants has a mixed effect on victimization rates. Rates of motor vehicle offences and household property theft increase directly with the number of occupants. Rates of break and enter and vandalism, on the other hand, are highest for households of moderate size (Table 2).

Homeowners appear to be at lower risk of most forms of household victimization than are renters. The overall rate of household victimization is 207 per 1,000 owner occupied households compared to 231 per 1,000 rental accommodations. This pattern is consistent for break and enter, motor vehicle offences and theft of household property. In the case of vandalism, higher rates are associated with home ownership (Table 2).

These findings may reflect the ability of residents to exercise surveillance and guardianship over their property. Restricted access into and escape from apartment buildings may reduce the risk of break and enter, theft of household property and vandalism. Limited surveillance over motor vehicles, on the other hand, may leave apartment dwellers more vulnerable to motor vehicle offences. While household goods increase with number of occupants, so does household activity and regularity of occupancy, factors which have been shown to be important in reducing the risk of break and enter. Homeowners may be more willing and able than renters to safeguard their homes and property.

de ses pièces (51 pour 1,000) et du vol de biens des ménages (48 pour 1,000).

Le risque de victimisation des ménages varie en fonction de plusieurs variables, notamment le revenu du ménage, la région de résidence, le type de logement, la taille du ménage et le mode d'occupation. Il existe un lien entre le revenu des ménages et les taux de victimisation: on a enregistré les taux les plus faibles chez les ménages touchant un revenu de moins de 15,000 \$ (163 pour 1,000 ménages) et les plus élevés, chez les ménages gagnant un revenu de 40,000 \$ ou plus (288 pour 1,000). Les habitants des régions urbaines ont déclaré des taux de victimisation des ménages qui dépassent de plus de 70 % ceux affichés par les habitants des régions rurales.

Dans l'ensemble, les taux de victimisation des ménages étaient plus élevés des résidents des immeubles collectifs comme des maisons jumelées, des maisons en rangée ou des duplex (tableau 2). Les ménages habitant des maisons individuelles non attenantes et des immeubles d'appartements ont affiché des taux modérés de victimisation. Cette tendance se vérifie dans le cas des introductions par effraction, des vols de biens du ménage et du vandalisme. Cependant, pour ce qui est des infractions relatives à un véhicule automobile, les taux étaient les plus élevés chez les habitants d'immeubles d'appartements.

La taille du ménage, mesurée par le nombre de membres qu'il comporte, a des effets contraires sur les taux de victimisation. L'incidence des infractions relatives à un véhicule automobile et l'incidence des vols de biens du ménage augmentaient directement en fonction de la taille du ménage. Par ailleurs, l'incidence des introductions par effraction et l'incidence des actes de vandalisme étaient plus élevées chez les ménages de taille modérée (tableau 2).

Les propriétaires semblaient être moins susceptibles que les locataires d'être victimes d'actes criminels contre les ménages, les premiers affichant un taux global de victimisation de 207 pour 1,000 ménages et les seconds présentant un taux de 231 pour 1,000 ménages. Cette tendance se vérifie dans les cas d'introductions par effraction, d'infractions relatives à un véhicule automobile et de vols de biens du ménage. Toutefois, dans le cas des actes de vandalisme, on a observé des taux de victimisation plus élevés chez les ménages propriétaires (tableau 2).

Ces résultats traduisent peut-être la capacité des résidents d'assurer la surveillance et la protection de leurs biens. Le peu de voies d'accès ou d'évasion qu'offrent les immeubles d'appartements peut réduire les risques d'introduction par effraction, de vol de biens du ménage et de vandalisme qui y sont perpétrés. Par ailleurs, il se peut que les habitants de tels immeubles soient davantage exposés au vol de véhicules automobiles, ces derniers étant peu surveillés. Le nombre de biens du ménage augmente en fonction de la taille de celui-ci, tout comme l'activité du ménage et la régularité d'occupation du logement, facteurs dont on a montré l'importance en matière de réduction des risques d'introduction par effraction. Il est possible que les propriétaires soient plus en mesure que les locataires de protéger leurs domiciles et leurs biens et qu'ils soient plus disposés à le faire.

Table 2: Household Victimization Rates by Type of Dwelling, Household Size and Ownership, Canada, 1987

Tableau 2: Taux de victimisation des ménages, selon le type de logement, la taille du ménage et le mode d'occupation, Canada, 1987.

	Rates per 1,000 households						
	Taux pour 1,000 ménages						
ho	otal ousehold cidents	Break and enter	Motor vehicle offences	Theft of household property	Vandalism		
cr	otal des imes contre s ménages	Introduction par effraction	Infractions relatives à un véhicule automobile	Vol de biens du ménage	Vandalisme		
Type of dwelling - Type de logement							
Total Single - Maison individuelle Semi-detached, row, duplex - Maison jumelée,	216 203	54 51	51 45	48 46	63 61		
maison en rangée, duplex Low/highrise - Immeuble d'appartements	284 206	78 50	46 66	71 40	89 51		
Household size - Taille du ménage				-			
Total	216	54	51	48	63		
1 person - personne 2 persons - personnes	159 208	4 63	42 47	28 44	41 54		
3 persons - personnes	263	61	57	57	88		
4 persons - personnes 5 or more - ou plus	249 246	44 	64 	61 73	80 76		
Ownership - Mode d'occupation	.	and the second s			·		
Total	216	54	51	48	63		
Owned - Propriétaire Rented - Locataire	207 231	52 57	45 60	44 55	66 59		

⁻⁻ cannot be estimated reliably

Source: General Social Survey, 1988

The economic costs of crime

Almost one-half (44%) of all incidents reported to this survey involved theft of property and 28% involved property damage.

Items stolen were most likely to include a purse, wallet or cash (33%), clothing or jewellery (16%), other personal property (25%) or motor vehicle parts (16%). The most

estimations non fiables

Source: Enquête sociale générale, 1988

Pertes financières dues à la criminalité

Parmi tous les cas de victimisation déclarés dans le cadre de cette enquête, près de la moitié (44 %) comportaient des vols de biens et 28 % comportaient des dommages aux biens.

Les objets les plus susceptibles d'être volés étaient notamment les sacs à main, les porte-monnaie ou l'argent liquide (33 %), les vêtements ou les bijoux (16 %), d'autres biens personnels (25 %)

common targets for vandalism are motor vehicles (54%), followed by dwellings or other buildings (24%), household property (13%) and personal property (10%).

Two-thirds (64%) of all incidents and 93% of property victimizations resulted in financial loss to victims. By the time of the interview, stolen property was fully recovered in only 7% of incidents and partially recovered in an additional 7%. In total, the economic costs resulting from theft and damage exceeded one billion dollars in 1987.

Reporting crimes to the police

In total, 40% of victimizations revealed by the General Social Survey were brought to the attention of the police. Household victimizations were more likely to be reported to the police (54%) than were personal victimizations (33%). Offences with the highest rate of reporting were break and enter (70%) and motor vehicle offences (57%). Assault had the lowest rate (30%) (Figure 1).

Victims who did report the incident to the police were asked to specify their reasons for doing so. Overall, the desire to "catch and punish the offender" and to "stop the incident or prevent a recurrence" were given as leading reasons (80% and 77%). The wish to "file a report to claim insurance or compensation" was stated most often by victims of household offences (54%). The wish to "receive protection" was stated most often by victims of violence (68%).

Gender differences in reasons for reporting victimization incidents to police are illustrated in Table 3. Particularly in the case of a violent victimization, women are more likely than men to look to the police to receive protection (82% vs 54%) or to stop or prevent a recurrence of the incident (94% vs 81%). Men are more likely to report crimes to the police because of a need to file an insurance claim (48% vs 35%) or, in the case of a violent victimization, because of a desire to catch the offender (80% vs 65%).

Victims who did not report the incident to the police were asked about their reasons for this decision. The reasons most frequently identified were that the incident was "too minor" (70%) and that "the police could not do anything about it" (60%) (Figure 2). Approximately one-third claimed that the incident was a personal matter and of no concern to the police, or did not want to get involved with the police or the courts. One in four did not report the incident because nothing was taken or the stolen items were recovered. One in ten feared revenge on the part of the offender if they did contact the police.

ou des pièces d'un véhicule automobile (16 %). Les cibles les plus fréquentes de vandalisme étaient les véhicules automobiles (54 %), suivis des logements ou autres bâtiments (24 %), des biens des ménages (13 %) et des biens personnels (10 %).

Deux tiers (64 %) de tous les actes criminels et 93 % des crimes contre la propriété ont entraîné des pertes financières pour les victimes. Au moment de l'interview, les biens volés avaient été récupérés en entier dans seulement 7 % des cas et en partie dans 7 % des cas également. Au total, les coûts économiques résultant des vols et des dommages ont dépassé un milliard de dollars en 1987.

Crimes signalés à la police

En tout, 40 % de tous les cas de victimisation révélés par l'enquête sociale générale ont été signalés à la police. Les crimes contre les ménages étaient plus susceptibles d'être signalés à la police (54 %) que les crimes contre la personne (33 %). La plus forte proportion d'infractions signalées à la police concernait les introductions par effraction (70 %) et les infractions relatives à un véhicule automobile (57 %), tandis que la plus faible concernait les voies de fait (30 %) (figure 1).

On a demandé aux victimes ayant signalé un acte criminel à la police de préciser les raisons qui les ont motivé à le faire. Dans l'ensemble, les principales raisons étaient le désir de <<découvrir et punir le malfaiteur>> et le désir <<d'arrêter l'acte criminel ou de prévenir qu'il se reproduise>> (80 % et 77 %). Les victimes de crimes contre les ménages ont invoqué le plus souvent la nécessité de <<déposer un rapport afin de pouvoir réclamer de l'assurance ou une indemnité>> (54 %), tandis que les victimes de crimes avec violence ont déclaré le plus souvent le désir d'être protégées (68 %).

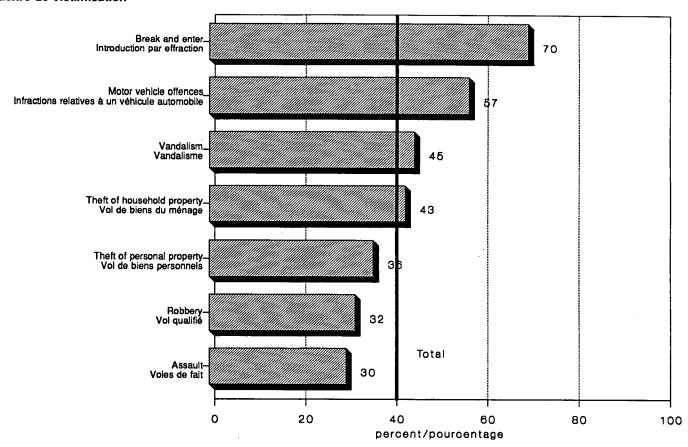
Le tableau 3 indique les différences entre les victimes des deux sexes pour ce qui est des raisons pour lesquelles elles ont signalé à la police les crimes qu'elles ont subis. Particulièrement dans les cas de victimisation avec violence, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de recourir à la police afin d'être protégées (82 % par rapport à 54 %) ou de faire arrêter l'acte criminel ou de prévenir qu'il se reproduise (94 % par rapport à 81 %). Pour leur part, les hommes étaient plus susceptibles de signaler les actes criminels à la police en raison de la nécessité de déposer un rapport pour réclamer de l'assurance (48 % par rapport à 35 %) ou, dans le cas de crimes avec violence, en raison du désir de découvrir le malf aiteur (80 % par rapport à 65 %).

On a demandé aux victimes n'ayant pas signalé le crime à la police de préciser les raisons pour lesquelles elles ne l'ont pas fait. Elles ont indiqué le plus souvent que, selon elles, le fait était <<tr>
trop insignifiant>> (70 %) et que <<la police ne pouvait rien faire>> (60 %) (figure 2). Environ le tiers des victimes ont déclaré qu'il s'agissait d'une question personnelle ne concernant pas la police ou qu'elles ne voulaient aucun contact avec la police ou les tribunaux. Dans un cas sur quatre, l'incident n'a pas été signalé car rien n'a été volé ou les biens volés ont été récupérés. Une victime sur dix craignait des représailles de la part du malfaiteur si elle communiquait avec la police.

Figure 1: Proportion of Criminal Victimizations Reported to the Police, Canada, 1987

Figure 1: Proportion de cas de victimisation déclarés à la police, Canada, 1987

Type of victimization Genre de victimisation



Source: General Social Survey, 1988

Source: Enquête sociale générale, 1988

These general findings obscure some important differences among different types of victimization. While a view of the event as a personal matter and a desire not to get involved with the police or courts were cited in only one-third of all incidents, these reasons were important in 63% and 57% of violent incidents. Similarly, fear of reveng was cited in only 10% of all cases, but in 38% of cases involving female victims of violence.

Ces constatations générales masquent certaines différences importantes entre les divers genres de victimisation. Dans seulement un tiers de tous les cas de victimisation, les victimes ont invoqué qu'il s'agissait d'une question personnelle et qu'elles ne voulaient aucun contact avec la police ou les tribunaux; toutefois, ces raisons étaient importantes dans 63 % et 57 % des cas de victimisation avec violence. De même, la peur de représailles n'a été invoquée que dans 10 % de tous les cas, alors qu'elle a été invoquée dans 38 % des cas impliquant des femmes victimes de violence.

Table 3: Reasons for Reporting Victimizations to the Police by Gender of Victim and Type of Incident, Canada, 1987

Tableau 3: Raisons pour lesquelles les cas de victimisation ont été signalés à la police, selon le sexe de la victime et le genre de crime, Canada, 1987.

Gender and type of incident		Reason for reporting to the police Raison pour laquelle le crime a été signalé à la police				
or includent	Catch the offender Découvrir le malfaiteur					
Sexe et genre de crime		Stop the incident Arrêter l'acte criminel	Receive protection Être protégé(e)	File a report Déposer un rapport		
						percentage/pourcentage
Total population - Population totale	80	77	43	42		
Personal - Contre la personne	79	79	50	29		
Violent - Avec violence	73	87	68			
Household - Contre le ménage	79	74	40	54		
Males - Hommes	81	72	33	48		
Personal - Contre la personne	83	74	39	36		
Violent - Avec violence	80	81	54			
Household - Contre le ménage	78	70	31	58		
Females - Femmes	78	82	55	35		
Personal - Contre la personne	76	84	60	23		
Violent - Avec violence	65	94	82			
Household - Contre le ménage	81	79	51	48		

cannot be estimated reliably

Figures do not add to 100% because multiple responses were permitted. Source: General Social Survey, 1988

Sommaire

estimations non fiables

Source: Enquête sociale générale, 1988

L'enquête sociale générale permet d'établir des estimations des facteurs de risque liés à la victimisation au Canada et des pertes financières pour les victimes et fournit des renseignements sur les processus de prise de décision que comporte la déclaration des actes criminels à la police.

Les chiffres ne totalisent pas 100 % car plus d'une réponse était permise.

En général, les hommes, les jeunes personnes, les célibataires et les étudiants sont les plus susceptibles d'être victimes de crimes contre la personne, de même que les personnes qui participent à de nombreuses activités à l'extérieur de la maison en soirée ou celles qui consomment régulièrement de l'alcool. Les taux de victimisation des ménages semblent liés au revenu du ménage, au type de logement, à la taille du ménage et au mode d'occupation. Les exceptions à ces tendances générales doivent être examinées plus en profondeur.

Summary

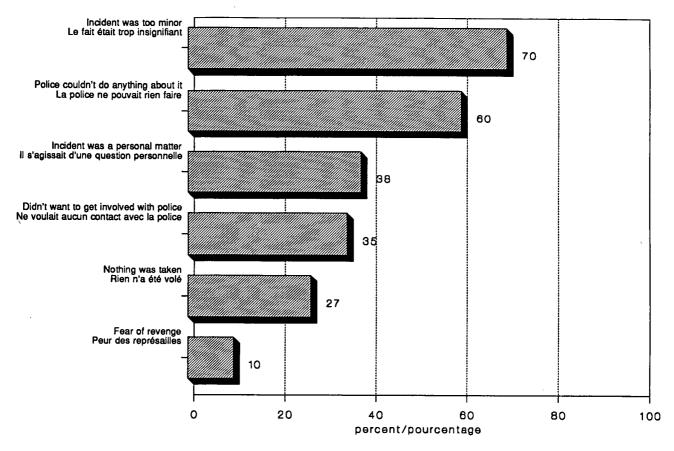
The General Social Survey provides us with estimates of the risk factors associated with criminal victimization in Canada, the economic costs of crime to victims, and the decision making processes involved in reporting crimes to the police.

Generally speaking, men, young people, single people and students are at highest risk of personal victimization, along with those who are active outside the home in the evenings or regularly consume alcohol. Household victimization rates seem to be tied to household income, type of dwelling, number of occupants and tenure. Exceptions to these general patterns require further exploration.

Figure 2: Reasons Given by Victims for Not Reporting Victimizations to the Police, Canada, 1987

Figure 2: Raisons pour lesquelles les victimes n'ont pas signalé les actes criminels à la police, Canada, 1987

Reasons for not reporting to police Raison pour laquelle la police n'a pas été informée



Figures do not add to 100% because multiple responses were permitted. Source: General Social Survey, 1988

Les chiffres ne totalisent pas 100 % car plus d'une réponse était permise. Source: Enquête sociale générale, 1988

This survey further indicates that the costs resulting from theft and damage to property in 1987 were in excess of one billion dollars but that only 40% of all incidents were reported to the police. While in many cases victims felt that the incident was too minor to report to the police, or that the police wouldn't be able to do anything about it, many victims of violence did not want to involve themselves with the justice system or feared retaliation by the offender for doing so.

Cette enquête révèle en outre qu'en 1987 les coûts résultant du vol et de l'endommagement de biens ont dépassé un milliard de dollars, mais que seulement 40 % de tous les actes criminels ont été signalés à la police. Dans de nombreux cas, les victimes estimaient que le fait était trop insignifiant pour être signalé à la police ou que celle-ci ne pouvait rien faire; par ailleurs, bon nombre de victimes d'actes de violence ne voulaient avoir aucun contact avec l'appareil judiciaire ou craignaient des représailles de la part du malfaiteur.

For further information

For further information about the General Social Survey Cycle Three, see the Statistics Canada publication *Patterns of Criminal Victimization in Canada*, catalogue no. 11-612, or contact Information and Client Services, Canadian Centre for Justice Statistics, 19th floor, R.H. Coats Building, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (613-951-9023).

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le troisième cycle de l'enquête sociale générale, consulter la publication de Statistique Canada intitulée *Profil de la victimisation au Canada*, n° 11-612F au catalogue, ou communiquer avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle du Centre canadien de la statistique juridique, 19° étage, Immeuble R.H. Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 (613-951-9023).

Published under the authority of the Minister of Industry, Science and Technology. All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise without prior written permission of the Minister of Supply and Services Canada. Publication autorisée par le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Tous droits réservé. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Approvisionnements et Services Canada.



¹ The 1982 Canadian Urban Victimization Survey, conducted by Solicitor General Canada and Statistics Canada, provides estimates for the urban population only.

¹ Le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982), mené par le Solliciteur général du Canada et Statistique Canada, fournit des estimations pour la population urbaine seulement.

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada

1010054053